

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2022

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10

Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Délibération N° 2022 – 08 : ECOLE – Classe transplantée « Equitation et moyen âge en Auvergne » – Domaine de Pradeilles – Saint Sauves d'Auvergne

L'an deux mille vingt-deux et le vingt et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le onze mars deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUITHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, OUGIER Isabelle, MAYET Christelle, DUSSERT Sandrine

Étaient absents et excusés : DUSSERT Cédric

Pouvoirs : DUSSERT Cédric donne pouvoir à Camille JOUFFREY

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Le Maire informe le Conseil Municipal du séjour « Equitation et moyen âge en Auvergne » au domaine de Pradeilles en Auvergne du jeudi 9 juin 2022 au vendredi 17 juin 2022.

Le coût estimatif total (hébergement + transport) est de 813.44€/enfant sur la base de 21 élèves et 4 adultes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'organiser du jeudi 9 juin 2022 au vendredi 17 juin 2022, le séjour domaine de Pradeilles en Auvergne pour les élèves de l'école du Freney d'Oisans et les adultes encadrants.
- **APPROUVE** le coût estimatif par enfant de 813.44 € comprenant le transport et l'hébergement sur la base de 21 élèves et 4 adultes.
- **DEMANDE** une participation aux familles, avec un tarif dégressif pour les familles nombreuses, indiqués ci-après :
 - o 1^{er} enfant : 180 €
 - o 2^{ème} enfant : 150 €
 - o 3^{ème} enfant : 120 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.

Christian PICHOU

